

Christiane Bouchart  
Séminaire Politique de la Ville et ESS  
18 Septembre 2018

Comment renforcer et faciliter les liens entre la politique locale de l'ESS et la Politique de la Ville ? À quelles conditions les acteurs de l'ESS peuvent-ils contribuer au développement économique des territoires, notamment en favorisant l'initiative et la pérennité des activités et emplois créés ? Comment développer une économie citoyenne dans les quartiers ?

Voici les questions toujours d'actualité que nous avons posées en Décembre 2015, à Plaine Commune également, merci à Patrick Braouezec et à Patrick Vassallo.

Je tiens également à saluer le Commissariat à l'égalité des territoires que vous représentez Monsieur Briat, car c'est avec votre appui et je dirai même une réelle implication de vos collaborateurs (merci à Sabine Thibaut et son équipe) que nous contribuons à mettre en lumière la place de nombreuses initiatives d'ESS dans les quartiers politique de la ville.

Le travail mené ensemble, qui a abouti à l'ouvrage « politique de la ville, initiatives, analyses et éclairages », a révélé l'importance de l'acculturation croisée des acteurs de la politique de la ville, de l'ESS, du développement économique et une forte demande de partage d'expériences et d'éléments de méthodologie permettant de favoriser l'émergence et le développement d'initiatives en politique de la ville. De même ce travail a souligné la nécessité d'approfondir l'analyse des modèles socio-économiques de ces initiatives et leur évolution dans la durée ce que nous nous employons aujourd'hui à faire.

Aujourd'hui, Le modèle des organisations de l'économie sociale et solidaire est éprouvé et répandu à travers le monde, comme le démontre régulièrement les rencontres internationales (comme celles du GSEF qui se tiendra à Bilbao dans quelques jours , où plusieurs pays de différents continents sont représentés) Les dirigeants des organisations économiques de l'ESS définissent leur intervention comme je les cite :

« Visant à substituer la solidarité à la concurrence, la récupération au gâchis, la mutualisation à l'appropriation individuelle, la gestion collective à la verticalité, la production de biens et services à la spéculation financière, le ré investissement à l'accumulation, l'aide aux plus faibles à leur exploitation »

Une telle économie faisant sens doit exister sur les quartiers de la politique de la ville. C'est l'engagement que nous devons réaffirmer car c'est DANS et AVEC

les territoires que nous avancerons. L'ESS n'est pas réservée à certains territoires ou populations qui seraient par nature plus réceptifs...les autres territoires étant NIES par une économie mondialisée délocalisée ou MEPRISES laissés à une économie de la débrouille, de l'illicite, proches parfois de l'implosion et de l'anomie.

La question porte alors sur les conditions de la mise en œuvre d'une telle démarche économique au profit des territoires urbains avec leurs habitants.

Nous avons repéré 6 conditions indispensables et que nous continuerons à approfondir et qui forment pour certaines la trame de notre journée de réflexions.

- **Première condition : résoudre la question du foncier et l'immobilier.**

Nous vivons dans un pays où le coût du foncier et de l'immobilier est l'un des plus chers d'Europe. Ce coût est prohibitif pour se loger mais aussi pour se lancer dans une activité économique ou commerciale, y compris en ESS. Développer l'offre de locaux d'activités à coût raisonnable, notamment en bas d'immeubles, les mutualiser, créer des espaces de coworking, inscrire l'immobilier dans une politique foncière du territoire s'appuyant sur le « CLT » (Community Land Trust) avec dissociation du droit d'usage et du droit de propriété sont des pistes de réflexion et d'action que nous approfondirons avec l'appui du CGET.

Je tiens également à remercier l'Union Sociale pour l'Habitat qui nous accompagne dans la phase d'étude actuelle car la place des bailleurs sociaux est prépondérante....

Le RTES organise une journée à Rennes le 6 Novembre sur ce sujet.

- **Deuxième condition : démocratiser l'acte d'entreprendre.**

Ces quartiers sont riches de leurs habitants. Il faut sortir d'une approche des publics types de la création d'entreprise afin de ne pas tomber dans le piège de l'auto entreprise qui serait le nec plus ultra pour les créateurs de quartier. Les réseaux d'aide à la création d'entreprise à l'accompagnement et au financement doivent être davantage sensibilisés, mieux formés, plus

pro actifs pour inculquer, sur ces territoires, la culture de l'entreprendre autrement et collectif. Cela passe par une reconnaissance de l'économie informelle et une aide à l'émergence d'une activité économique viable à travers cette l'économie informelle qui parfois fait peur mais est une réelle chance d'économie populaire.

- **Troisième condition : structurer les filières de l'ESS sur ces quartiers.**

De multiples activités d'économie solidaire existent déjà sur ces quartiers (garages associatifs solidaires, régies de quartier, épiceries sociales et solidaires, cantines citoyennes, cafés associatifs, micro crèches). Elles apportent lien social, cohésion sociale et culturelle, emploi et activité. Mais isolées, de petites tailles, insuffisamment reconnues sauf exception, elles ne sont pas suffisamment visibles face aux habitudes. Il faut trouver le moyen de faciliter leur émergence à travers notamment les coopératives d'activité et d'emploi de mieux structurer ces activités en réseaux, de relocaliser l'épargne locale sur ces quartiers.

- **Quatrième condition : faciliter la transversalité des politiques publiques.**

L'organisation des services ESS et politique de la ville et des politiques publiques locales sur les territoires sont parfois déficientes : méconnaissance, fonctionnement en tuyau d'orgue. Cela ne facilite pas la reconnaissance, l'accompagnement et l'incitation à des projets économiques collectifs et solidaires. Les élus à l'ESS, membres du RTESS, savent que le modèle économique de l'ESS n'est pas la propriété d'un élu ou d'un secteur économique mais est à la disposition de toutes activités

humaines, qu'il est plus résistant dans les crises que le modèle classique, mais le travail de conviction reste à consolider.

- **Cinquième condition : réaliser le diagnostic préalable de l'ESS sur les quartiers.**

Les organisations économiques de l'ESS comme les coopératives ou les mutuelles sont peu présentes sur les quartiers. C'est un fait. Mais les organisations associatives sont souvent les seules démarches collectives et espaces publics pouvant accompagner une mise en dynamique du quartier. Or ces ressources sont rarement mises en exergue dans des diagnostics polarisés sur le développement économique. Il faudra porter attention à l'éventuelle présence de ces réseaux de l'ESS sur ces quartiers pour mieux s'appuyer sur leurs potentialités. D'une manière générale, il nous semble qu'il faut changer de lunettes pour apprécier les ressources de ces quartiers à l'aune d'une économie en transition et non à l'aune des statistiques habituelles.

- **Sixième condition : s'appuyer sur la dimension citoyenne et participative.**

Dans la définition du projet de territoire, il est capital d'y associer les habitants. Cela permet entre autres d'identifier de nouveaux besoins auxquels les quartiers de la politique de la Ville font face mais aussi de construire des démarches économiques participatives. L'ESS revendique une dimension citoyenne. Les politiques de l'ESS et de la ville se revendiquent de la co construction des politiques publiques locales. Les lois ont inscrit ce principe. De belles initiatives existent sur les territoires on pense bien sûr à l'expérimentation territoire zéro chômeurs de longue durée qui met en évidence que lorsque l'on change le prisme du faire on porte collectivement

des réponses adaptées.

Je souhaite que cette journée contribue à faire avancer les politiques publiques en ce sens.